

LE DEPARTEMENT DES DISCIPLINES VOCALES

Présentation générale

Structure administrative

Coordonnateur départemental ECTS et responsable de département :

Jean-Marc DEMEURE
Bureau 344
Tél. : +33 (0) 1 40 40 46 25
Fax : +33 (0) 1 40 40 45 00
jmdemeure@cnsmdp.fr

Assistante et chargée de scolarité :

Pascale GEORGE
Bureau 343
Tel. : +33(0) 1 40 40 46 05
pgeorge@cnsmdp.fr

Secrétariat :

Nelly MOULIN
Bureau 356
Tel. : +33(0) 1 40 40 45 53
nmoulin@cnsmdp.fr

Mél valable pour tout le département :

vocal@cnsmdp.fr

Organisation pédagogique

Ce département coordonne trois filières spécialisées :

- le chant ;
- l'accompagnement vocal ;
- la direction de chant.

Chant

Dispensée en vue de permettre aux jeunes chanteurs d'accéder à une activité professionnelle dans leur domaine (opéra, concert, récital, chœur, ensemble vocal, enseignement du chant), la formation s'organise autour de la discipline principale qu'est le chant, à laquelle viennent se greffer une diversité d'enseignements complémentaires destinés à :

- maîtriser et comprendre les langages musicaux et les langues étrangères ;
- encourager les pratiques d'ensemble.

Cycles de formation

La scolarité est organisée en deux cycles successifs :

- le 1^{er} cycle supérieur, d'une durée maximale de 3 ans, sanctionné par le Diplôme de 1^{er} cycle supérieur (ou Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) pour certaines disciplines) ;
- le 2^e cycle supérieur, d'une durée de 2 ans permettant la délivrance du diplôme de 2^e cycle supérieur pour lequel la demande de diplôme valant grade de Master est en cours.

Les échanges Erasmus sont possibles dans l'un ou l'autre des deux cycles.

Modalités d'entrée

PREMIER CYCLE SUPERIEUR

Les limites d'âge imposées aux candidats sont les suivantes :

Pour les femmes, avoir moins de 26 ans au 1^{er} octobre de l'année du concours
Pour les hommes, avoir moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année du concours

Les épreuves d'admission se composent :

- d'une épreuve éliminatoire de formation musicale;
- d'une épreuve d'admissibilité ;
- d'une épreuve d'admission.

DEUXIEME CYCLE SUPERIEUR

Ce cycle, d'une durée de 2 ans, est ouvert :

- sur concours aux candidats titulaires dans la même discipline d'un Diplôme de 1^{er} cycle supérieur d'un établissement d'enseignement musical supérieur français ou étranger.
- sans concours aux étudiants titulaires du diplôme de 1^{er} cycle supérieur du CNSMD de Paris dans la même discipline avec mention Très Bien ou Bien l'année scolaire suivant son obtention.

Les limites d'âge imposées aux candidats sont les suivantes :

Pour les femmes, avoir moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année du concours
Pour les hommes, avoir moins de 30 ans au 1^{er} octobre de l'année du concours

Les étapes de sélection pour l'entrée en 2^e cycle supérieur sont les suivantes :

- examen (par un jury interne) d'un dossier constitué des diplômes, du curriculum vitae et du projet du candidat ;
- épreuve d'admissibilité;
- épreuve d'admission.
- entretien.

Modalités de sortie¹

◆ Premier Cycle Supérieur

Le *Diplôme de premier cycle supérieur (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) pour certaines disciplines)* est délivré après trois années maximum lorsque l'étudiant(e) a obtenu :

- le certificat de chant ;
- un certificat ou une attestation dans chacune des disciplines complémentaires imposées ;
- un certificat ou une attestation dans une discipline complémentaires optionnelle au choix.

Le Diplôme de premier cycle supérieur (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) pour certaines disciplines) comporte une mention en relation avec la mention obtenu dans la discipline principale (mention Très Bien, Bien ou Assez Bien).

◆ Deuxième Cycle Supérieur

Le *Diplôme de deuxième cycle supérieur* (demande en cours pour diplôme *valant grade de Master*), délivré après une durée de 2 ans, est composé comme suit :

- le Prix de chant ;
- un certificat ou une attestation dans chacune des disciplines complémentaires requises
- un certificat ou une attestation dans chacune des disciplines spécifiques requises
- une mise en situation professionnelle.

Structure des diplômes de 1^{er} et 2^e cycles supérieurs de Chant

Cf. pages suivant

¹ Ce point ne concerne que les candidats à un cursus complet.

1^{er} cycle supérieur

		<i>Discipline principale</i>	<i>Disciplines complémentaires imposées et optionnelles</i>											<i>Total</i>
		Chant	Formation musicale (chanteurs)	Analyse et culture musicale (chanteurs)	Piano (chanteurs)	Diction lyrique allemande	Diction lyrique italienne	Ensembles vocaux 'A'	Travail de la scène	Travail corporel spécifique au chant	Langue vivante	Connaiss. Contexte Pro.	Option	
1 ^{ère} année	Nb d'heures/semaine (*)	3h	3h	2h	1h	1h30	2h30	3h	3h30	1h	1h30	1 semestre	1h	23h
	Evaluation	<i>Contrôle</i>	<i>Contrôle</i>	<i>Contrôle</i>	<i>Contrôle</i>	<i>Contrôle</i>	<i>Contrôle</i>			<i>Attestation</i>	<i>Certificat</i>		<i>Cert./Att.</i>	
	Crédits ECTS/ an	25	6	4	4	4	4	2	4	2	2	1	2	60
2 ^{ème} année	Nb d'heures/semaine (*)	3h	3h	2h	1h	2h	0h30	3h	3h	Art dram. 3h		1 semestre	1h	21h30
	Evaluation	<i>Contrôle</i>	<i>Contrôle</i>	<i>Certificat</i>	<i>Certificat</i>	<i>Certificat</i>	<i>Certificat</i>			<i>Attestation</i>				
	Crédits ECTS/ an	24	6	4	4	4	4	4	4	4			2	60
3 ^{ème} année	Nb d'heures/semaine (*)	3h	3h					3h	3h			1 semestre		12h
	Evaluation	<i>Certificat</i>	<i>Certificat</i>					<i>Attestation</i>	<i>Attestation</i>			<i>Attestation</i>		
	Crédits ECTS/ an	42	6					5	6			1		60

2^e cycle supérieur

		Chant	Ensembles vocaux "B"	Travail de la scène Productions	Répertoire baroque	Etudes de rôles	Langue vivante	Méthodologie de la recherche	Travail d'études personnel	Aspects pratiques du métier	Pédagogie	Mise en situa. Prof.	Total
1 ^{ère} année	Nb d'heures/semaine (*)	3h	3h	3h	1h	1h	1h	1 semestre	Variable	0 à 3h	0 à 12h		
	Evaluation	<i>Récital</i>					<i>Certificat</i>	<i>Attestation</i>		<i>Certificat</i>	<i>Attestation</i>		
	Crédits ECTS/ an	30	2	6	4	4	4	3	3	2	2		60
2 ^{ème} année	Nb d'heures/semaine (*)	3h	3h	3h		1h			Variable			Variable	
	Evaluation	<i>Récital</i>	<i>Attestation</i>	<i>Attestation</i>		<i>Attestation</i>			<i>Certificat</i>			<i>Attestation</i>	
	Crédits ECTS/ an	30	6	8		6			6			4	60

(*) : il s'agit d'heures de cours

Choix du programme d'études pour les séjours d'études de courte durée

Les tableaux figurant ci-dessus illustrent le déroulement et le contenu des programmes d'études suivis par les étudiants réguliers.

Le programme des étudiants effectuant un séjour temporaire au Conservatoire est défini conjointement par l'étudiant, les responsables pédagogiques de son établissement d'origine et le Conservatoire de Paris.

En général, ce programme est composé de la discipline principale et de disciplines complémentaires.

Description des enseignements

Année d'affectation des étudiants en séjour temporaire : pour les cours collectifs, les étudiants en échange sont affectés d'office en classe de première année. Si ce niveau est trop faible, et après accord du professeur concerné, il leur sera proposé d'accéder au niveau supérieur.

Inscription : sauf mention contraire, les inscriptions se font auprès de Pascale George, chargée de scolarité du département des disciplines vocales (voir coordonnées page 1)

Assiduité : tout comme les étudiants réguliers, les étudiants et en séjour temporaire sont tenus d'assister régulièrement aux cours dans lesquels ils sont inscrits. Toute absence doit être justifiée, sous peine de sanctions, pouvant mener à l'exclusion en cas de récidive.

Langue : tous les cours sont enseignés en français (hormis, bien sûr, les cours de langue).

Discipline principale

CHANT

Durée : 1^{er} cycle supérieur : 3 ans maximum ; 2^e cycle supérieur : 2 ans

Nombre d'heures hebdomadaires : 2 h avec le professeur, 1 h avec l'assistant.

Objectifs/ contenu : ce cours, destiné à former des chanteurs professionnels, met principalement l'accent sur la technique vocale (posture, souffle, soutien....) et l'interprétation des oeuvres du répertoire (opéra, oratorio, opéra-comique, opérette, mélodie et Lied....).

Evaluations :

- **Examen de contrôle** (à l'issue de chacune des années intermédiaires en 1^{er} cycle supérieur) : audition d'une durée moyenne variant de 15 mn en 1^{ère} année à 20 mn en 3^e année.
Notation : mention TB, B, AB.
- **Récitals** (en 2^e cycle supérieur) :
 - en 1^{ère} année de 2^e cycle supérieur : le programme, d'une durée de 30 mn, comprend certains types d'oeuvres imposés ;
 - en 2^e année de 2^e cycle supérieur : récital libre.

Récompense : mention TB, B, AB.

Disciplines complémentaires imposées

FORMATION MUSICALE (chanteurs)

Durée : 1, 2 ou 3 ans (durée variable selon le niveau à l'entrée)

Nombre d'heures hebdomadaires : 1h30 en cours collectif et 1h en cours individuel avec le professeur ; 45 mn avec l'assistant.

ECTS : 18 (6/an)

Objectifs / contenu : la formation se fait à partir du répertoire vocal, tous styles confondus et comprend :

- la formation de l'oreille (intervalles, accords) ;
- le rythme ;
- la lecture à vue (à une ou plusieurs voix) dans les langues originales ;
- la théorie et les notions harmoniques élémentaires.

Evaluation : deux examens de contrôle par an qui permettent d'accéder à l'année supérieure. Les deux examens de contrôle de la dernière année permettent l'obtention du certificat (avec mention TB, B ou AB).

ANALYSE ET CULTURE MUSICALE (chanteurs)

Durée : 2 ans **Nombre d'heures hebdomadaires :** 2h en cours collectif **ECTS :** 8 (4/an)

Objectifs / contenu : cette formation a pour objet la connaissance des genres, des formes et des langages et leur évolution dans l'histoire de la musique vocale principalement. Elle est basée sur l'analyse des textes (contenu poétique et forme). Elle s'effectue principalement à partir de l'écoute de disques avec lecture simultanée de partitions. En 2^e année est abordée une sensibilisation aux principaux langages du XX^e siècle.

Une bonne connaissance du français est demandée.

Evaluation : en 1^{ère} année, l'évaluation s'effectue par un contrôle continu et une épreuve écrite en fin d'année. En 2^{ème} année, les mêmes types d'épreuves aboutissent au certificat (avec mention TB, B ou AB).

PIANO (chanteurs)

Durée : 2 ans **Nombre d'heures hebdomadaires :** 1h en cours individuel. **ECTS :** 8 (4/an)

Objectifs / contenu : cet enseignement doit permettre aux étudiants chanteurs de déchiffrer, d'apprendre une partition, de s'accompagner et d'accompagner un chanteur. Il se limite à l'acquisition d'une technique pianistique de base. Il permet de se familiariser avec le maniement des mouvements harmoniques au clavier.

Evaluation : les examens de contrôle ont lieu sous forme de contrôle continu, à raison d'un contrôle par trimestre pendant les deux années d'étude. Les trois contrôles de seconde année permettent l'obtention du certificat (avec mention TB, B ou AB).

DICTION LYRIQUE ALLEMANDE (chanteurs)

Durée : 2 ans **ECTS :** 8 (4/an)

Nombre d'heures hebdomadaires : 1^{ère} année : 1h30 en cours collectifs ;
2^e année : 1h30 en cours collectif et 30 mn en cours individuel.

Objectifs / contenu : afin de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'aborder les œuvres en langue allemande, ce cours met l'accent sur :

en 1^{ère} année :

- les notions de phonétique (alphabet phonétique international) ;
- le travail d'écoute et de récitation ;
- le vocabulaire spécifique à l'opéra et au chant ;
- les notions élémentaires de grammaire et de syntaxe ;
- la compréhension des textes.

en 2^e année :

- la révision et l'approfondissement des connaissances de base acquises en première année
- la diction allemande dans la pratique du chant.

Evaluation : en 1^{ère} année, l'évaluation s'effectue en milieu et en fin d'année par des épreuves écrites et orales. Le certificat (avec mention TB, B ou AB) est obtenu en fin de 2^{ème} année sur des épreuves écrites, parlées et chantées.

DICTION LYRIQUE ITALIENNE (chanteurs)

Durée : 2 ans **ECTS :** 8 (4/an)

Nombre d'heures hebdomadaires : 1^{ère} année : 2h30 en cours collectifs ; 2^e année : 30 mn en cours individuel.

Objectifs / contenu : afin de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'aborder les œuvres en langue italienne, ce cours met l'accent sur :

en 1^{ère} année :

- les notions de phonétique (alphabet phonétique international) ;
- le travail d'écoute et de récitation ;
- le vocabulaire spécifique à l'opéra et au chant ;
- les notions élémentaires de grammaire et de syntaxe ;
- la compréhension des textes.

en 2^e année :

- la diction lyrique italienne dans la pratique du chant.

Evaluation : en 1^{ère} année, l'évaluation s'effectue en milieu et en fin d'année par des épreuves écrites et orales. Le certificat (avec mention TB, B ou AB) est obtenu en fin de 2^e année sur des épreuves écrites, parlées et chantées.

ENSEMBLES VOCAUX 'A'

Durée : 1^{er} cycle supérieur : 3 ans **Nombre d'heures hebdomadaires :** 3 h (cours collectif) **ECTS :** 11

Objectifs / contenu : ce cours doit permettre aux étudiants de connaître et de pratiquer le répertoire de chœur et d'ensembles vocaux.

Evaluation : attestation accordée à l'issue de trois ans de cours.

ENSEMBLES VOCAUX 'B'

Durée : 2^e cycle supérieur : 2 ans

Nombre d'heures hebdomadaires : environ 2 heures (cours collectif)

ECTS : 8

Objectifs / contenu : ce cours doit permettre aux étudiants d'aborder les parties d'ensemble (duo, trio, quatuor etc..) des oeuvres du répertoire lyrique.

Evaluation : attestation accordée aux étudiants ayant suivi ce cours durant 2 ans.

TRAVAIL DE LA SCENE ET PRODUCTIONS

Durée : 1^{er} cycle supérieur : 3 ans - ECTS : 14

2^e cycle supérieur : 2 ans - ECTS : 14

Nombre d'heures hebdomadaires : entre 3 et 6 h selon le programme.

Objectifs / contenu : il s'agit de mettre en relation la pratique vocale avec le théâtre en réalisant un travail sur des fragments ou des intégrales d'œuvres lyriques. Ce travail débouche sur des auditions de classe ou des représentations publiques.

1^{ère} année de 1^{er} cycle supérieur : travail du mouvement ; diction, prosodie et poésie française ;

2^e et 3^e année de 1^{er} cycle supérieur : travail sur des scènes, des fragments ou des œuvres lyriques complètes.

1^{ère} et 2^e année de 2^e cycle supérieur : travail sur des œuvres lyriques complètes et présentations scéniques.

Evaluation : attestation accordée à l'issue des 3 années de cours d'une part et des 2 années de cours d'autre part.

TRAVAIL CORPOREL SPECIFIQUE AU CHANT

Durée : 1 an Nombre d'heures hebdomadaires : 1h ECTS : 2

Objectifs / contenu : par des exercices corporels, ce cours est destiné à aider les chanteurs à mieux contrôler leur position du corps et leur fonction respiratoire.

Evaluation : attestation à l'issue d'une année de cours.

ART DRAMATIQUE

Durée : 1 an Nombre d'heures hebdomadaires : 3 h en cours collectif. ECTS : 4

Objectifs / contenu : ce cours propose une approche du théâtre parlé, de la poésie et une initiation à la scène.

Evaluation : attestation à l'issue d'une année de cours.

REPERTOIRE BAROQUE

Durée : 1 an Nombre d'heures hebdomadaires : environ 1h. ECTS : 4

Objectifs / contenu : ce cours s'adresse aux chanteurs qui désirent aborder ou se perfectionner dans le répertoire baroque en soliste ou en ensemble. Les genres et les styles les plus représentatifs de l'époque baroque (XVII^e et XVIII^e siècle) y sont étudiés.

Evaluation : attestation à l'issue d'une année de cours.

ETUDES DE ROLES

Durée : 2 ans Nombre d'heures hebdomadaires : environ 1h. ECTS : 10

Objectifs / contenu : travail sur des rôles entiers ou des extraits du répertoire lyrique, sur des mélodies et Lieder ou des cycles entiers avec des chefs de chant.

Evaluation : attestation à l'issue des 2 années de cours.

LANGUE VIVANTE

ECTS : 4

Objectif : ce cours est obligatoire pour tout étudiant qui ne peut attester d'un niveau B1 en 1^{er} cycle supérieur et B2 en 2^e cycle supérieur dans une langue vivante étrangère.

Evaluation : certificat

CONNAISSANCE DU CONTEXTE PROFESSIONNEL

Durée : 3 modules d'une durée moyenne de 2 jours chaque répartis sur les 1^{ère} et 2^e années du 1^{er} cycle supérieur

ECTS : 2

Objectifs / contenus :

- Module « Journées d'orientation » : savoir s'informer et exploiter les ressources de la médiathèque de la Cité de la musique ; prendre conscience des aspects psycho-corporels du métier de musicien.

- Module « Journées de la profession » : mieux cerner le paysage professionnel du musicien et savoir inventer son parcours professionnel.

- Modules « Communication » : savoir se présenter et assurer sa promotion.

Evaluation : attestation délivrée sur assiduité

Disciplines spécifiques 2^e cycle supérieur

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Durée : 12 cours de 3h chaque en 1^{ère} année de 2^e cycle ECTS : 3

Objectifs / contenus : connaître les méthodes et normes de travail pour entreprendre, concevoir et exprimer une recherche d'ordre artistique : utilisation des lieux ressources (bibliothèques, médiathèques), délimitation d'un champ de recherche, élaboration d'un questionnement sur la base d'hypothèses de travail, conception d'une bibliographie, d'un plan et de normes de présentation pour rédiger un écrit qui peut prendre des formes variées.

Evaluation : crédits ECTS (3) attribués lorsque le sujet du T.E.P. (cf ci-dessous) déposé en fin de 1^{er} semestre est retenu définitivement par le collège des chefs de département sous la présidence du directeur ou de son représentant.

TRAVAIL D'ETUDE PERSONNEL

ECTS : 9

Présenté par tout étudiant à l'issue du 2^e cycle supérieur, le travail d'étude personnel (T.E.P.) est une réalisation comportant au moins une partie écrite, le cas échéant accompagnée de documents musicaux et/ou audio et/ou audiovisuels dont le sujet, à dominante artistique, est défini par l'étudiant au terme du cours de méthodologie de recherche. Un lien entre le T.E.P. et le récital libre de 2^e année de 2^e cycle et/ou les aspects pratiques du métier est possible et encouragé (mais non obligatoire).

Le T.E.P. peut être confondu avec les travaux écrits de même nature réalisés dans le cadre de la formation diplômante à l'enseignement ou de la discipline complémentaire si elle en comporte : acoustique musicale, histoire de la musique ...

Le T.E.P. peut être réalisé par groupes de 2 ou 3 étudiants, à condition que la part de chacun soit clairement identifiée dans le travail collectif.

Evaluation : note sur 20 et mention : de 10 à moins de 12 : Assez Bien - de 12 à moins de 15 : Bien - de 15 à 20 : Très Bien.

ASPECTS PRATIQUES DU METIER

Durée : 6 conférences de 3h chaque en 1^{ère} année de 2^e cycle ECTS : 2

Objectifs / contenus : informations sur la vie pratique de l'artiste lui permettant :

- d'acquérir des notions de base sur le statut juridique du musicien ;
- d'acquérir des notions pratiques sur le financement public et le mécénat ;
- de connaître les pratiques culturelles et de comprendre les politiques des publics ;
- d'apprendre à construire et à présenter un projet artistique et culturel
- de se présenter et assurer sa promotion

Evaluation : certificat

INITIATION A LA PEDAGOGIE

Durée : 3 week-ends (samedi et dimanche) de novembre à mars en 1^{ère} année de 2^e cycle

ECTS : 2

Cours en grands et petits groupes autour des bases des sciences de l'éducation (histoire et vocabulaire), de l'analyse didactique de cours et de la présentation du réseau d'enseignement en France. Ce premier module sera pris en compte pour les étudiants qui aborderont ensuite la formation diplômante au CA et seront dispensés des enseignements correspondants.

Evaluation : attestation

Disciplines complémentaires optionnelles

DICTION LYRIQUE ANGLAISE (chanteurs)

Durée : 2 ans

Nombre d'heures hebdomadaires : 1^e année : 2h en cours collectif
2^e année : 30 mn en cours individuel.

Objectifs / contenu : afin de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'aborder les œuvres en langue anglaise, ce cours met l'accent sur :

en 1^{ère} année :

- les notions de phonétique (alphabet phonétique international) ;
- le travail d'écoute et de récitation ;
- le vocabulaire spécifique à l'opéra et au chant ;
- les notions élémentaires de grammaire et de syntaxe ;
- la compréhension des textes.

en 2^e année :

- la diction lyrique anglaise dans la pratique du chant.

Evaluation : en 1^{ère} année, l'évaluation s'effectue par un contrôle continu (un contrôle à la fin de chaque trimestre). Le certificat est obtenu en fin de 2^e année sur des épreuves écrites, parlées et chantées.

MUSIQUE DE CHAMBRE (chanteurs)

Durée : 1 an

Nombre d'heures hebdomadaires : 1h

Objectifs / contenu : ce cours s'adresse aux chanteurs qui désirent aborder le répertoire de la mélodie française et étrangère avec comme partenaires pianistes les étudiants de la classe d'accompagnement vocal ou d'autres classes de piano.

Evaluation : attestation à l'issue d'une année de cours.

ANALYSE ET CULTURE MUSICALE (chanteurs)

Durée : 1 an

Nombre d'heures hebdomadaires : 1h en cours individuel.

Objectifs / contenu : ce cours constitue un cours de soutien pour les étudiants qui suivent le cours d'analyse et culture musicale obligatoire. Le travail s'effectue sur un répertoire choisi par l'étudiant : airs travaillés en cours de chant ou d'ensembles vocaux, intérêt particulier pour tel répertoire...

Evaluation : une attestation est accordée à l'issue d'une année de cours.

INITIATION AU RECITAL LIED ET MELODIE

Durée : 1 an

Nombre d'heures hebdomadaires : 1 h.

Objectifs / contenu : ce cours s'adresse aux duos pianistes-chanteurs désirant aborder ou approfondir le répertoire du Lied et de la mélodie. Il met particulièrement l'accent sur l'interprétation des textes poétiques et sur le rapport texte-musique. Il s'adresse donc aux étudiants manifestant un intérêt pour les langues (allemand notamment) et la littérature.

Evaluation : attestation à l'issue d'une année de cours, se clôturant par un récital.

DICTION LYRIQUE RUSSE

Durée : 2 ans

Nombre d'heures hebdomadaires : 2 h en cours collectifs

Objectifs / contenu : Apprentissage de l'alphabet cyrillique, travail approfondi sur la phonétique : écoute et différenciation des phonèmes russes, prononciation ; règles de lecture ; notions élémentaires de grammaire et de syntaxe, notions de vocabulaire spécifique aux textes chantés.

Evaluation : le certificat (avec mention TB, B ou B) est obtenu à la suite d'un contrôle continu et d'un examen de fin d'année.

Autres disciplines complémentaires optionnelles

Les disciplines optionnelles mentionnées ci-dessus sont plus spécifiquement destinées aux étudiants chanteurs. Ceux-ci peuvent également avoir accès à d'autres options, ouvertes à l'ensemble des étudiants, avec toutefois un ordre de priorité et sous réserve de places disponibles.

Accompagnement vocal et direction de chant

Présentation générale

- Accompagnement vocal

L'objectif principal de la classe d'accompagnement vocal est la formation de pianistes à l'accompagnement des chanteurs dans le grand répertoire des récitals de chant : mélodies françaises et étrangères, airs de concert, oratorios...

- Direction de chant

Cette classe est destinée à former des chefs de chant. Elle peut également participer à la formation de chef de chœur, de chef d'orchestre lyrique, de conseiller musical et vocal des théâtres lyriques ou de récitaliste pour le répertoire lyrique.

Cycle de formation

Le diplôme de formation supérieure est, en principe, obtenu en deux ou trois ans à raison d'une moyenne hebdomadaire de cours de 10 heures. L'étudiant choisit en début de 2^{ème} année de passer son examen de fin d'études (récital du prix) en fin de 2^{ème} ou de 3^{ème} année.

Modalités d'entrée

La limite d'âge à l'entrée en cycle de formation supérieure est fixée à moins de 28 ans, au 1^{er} octobre de l'année scolaire envisagée.

Les épreuves d'admission se composent :

- d'une épreuve d'admissibilité
- d'une épreuve d'admission.

Structure du cursus

Les cursus menant aux diplômes de formation supérieure (D.F.S.) 'Accompagnement vocal' ou 'Direction de chant' se déroulent sur un rythme annuel. Ils se décomposent en une discipline principale, et plusieurs disciplines complémentaires imposées et optionnelles.

Le diplôme est décerné lorsque l'étudiant a obtenu :

1. un prix d'accompagnement vocal ou de direction de chant ;
2. un certificat dans les disciplines suivantes :
 - langue ;
 - analyse (instrumentistes) / culture musicale ou
 - histoire de la musique (initiation 'A');
3. un certificat ou une attestation dans deux disciplines complémentaires optionnelles, dont au moins une « majeure ».

		Discipline principale		Disciplines complémentaires imposées			Disciplines complémentaires optionnelles		Total		
		<i>Selon le diplôme préparé, l'étudiant choisit une de ces deux disciplines :</i>		Langue (*)	<i>Outre le cours de langue, l'étudiant choisit une de ces deux disciplines :</i>		Option 1	Option 2			
		Direction de chant (1)	<i>ou</i>		Accompagnement vocal (2)				Analyse (instrumentistes)/ culture musicale	<i>ou</i>	Initiation à l'histoire de la musique 'A'
1ère année	Nb d'heures de cours par semaine	1h30	<i>ou</i>	1h45	1h à 1h30	3h	<i>ou</i>	2h	~1h		10h
	Evaluation	<i>Contrôle</i>		<i>Contrôle</i>		<i>Contrôle continu</i>		<i>Contrôle continu</i>	<i>Attestation</i>		
	Crédits ECTS annuels	45	<i>ou</i>	45	4	8	<i>ou</i>	8	3		60
2ème année	Nb d'heures de cours par semaine	1h30	<i>ou</i>	1h45	1h à 1h30	3h	<i>ou</i>	2h		~1h	10h
	Evaluation	<i>Récital du Prix</i>		<i>Récital du Prix</i>	<i>Certificat</i>	<i>Certificat</i>		<i>Certificat</i>		<i>Attestation</i>	
	Crédits ECTS annuels	45	<i>ou</i>	45	4	8	<i>ou</i>	8		3	60

(1) : D.F.S. Direction de chant'

(2) : D.F.S. Accompagnement vocal'

Description des enseignements

Année d'affectation des étudiants en séjour temporaire : pour les cours collectifs, les étudiants en échange sont affectés d'office en classe de première année. Si ce niveau est trop faible, après accord du professeur concerné, il leur sera proposé d'accéder au niveau supérieur.

Inscription : sauf mention contraire, et sous réserve de places disponibles, les inscriptions se font auprès de Pascale George, chargée de scolarité du département des disciplines vocales (coordonnées page 1).

Assiduité : tout comme les étudiant(e)s réguliers, les étudiant(e)s et en séjour temporaire sont tenu(e)s d'assister régulièrement aux cours dans lesquels ils sont inscrits. Toute absence doit être justifiée, sous peine de sanctions, pouvant mener à l'exclusion en cas de récidive.

Langue : tous les cours sont enseignés en français.

Discipline principale

ACCOMPAGNEMENT VOCAL

Durée : 2 ou 3 ans

Nombre d'heures hebdomadaires : 1h avec le professeur ; 45 mn avec l'assistant.

Objectifs / contenu : l'objectif principal est la formation de pianistes à l'accompagnement de chanteurs.

Le cours comprend notamment :

- la connaissance et l'acquisition du grand répertoire de récitals de chant ;
- la pratique du déchiffrage, de la transposition et de la réduction d'orchestre et de chœur de ce répertoire ;
- le travail de répétition avec chanteur ;
- l'approche littéraire et linguistique du répertoire ;
- la participation aux concerts, enregistrements et master-classes.

Evaluation : examen de contrôle de fin de 1^{ère} année (voire de fin de 2^{ème} année) ; récital du Prix en fin de 2^{ème} (voire de 3^{ème} année)

DIRECTION DE CHANT

Durée : 2 ans

Nombre d'heures hebdomadaires : 1h avec le professeur ; 30 mn avec l'assistant.

Objectifs / contenu : ce cours est basé sur :

- l'acquisition des techniques d'accompagnement spécifiques au répertoire lyrique ;
- l'étude approfondie des réductions d'orchestre ;
- la connaissance du répertoire (également dans ses dimensions littéraire, historique et dramaturgique) ;
- la maîtrise des techniques de travail de préparation des chanteurs, notamment la connaissance des langues étrangères (prononciation, compréhension, traduction....) appliquée à la réalisation musicale.

Evaluation : examen de contrôle de fin de 1^{ère} année (voire de fin de 2^{ème} année) ; récital du Prix en fin de 2^{ème} (voire de 3^{ème} année)

Disciplines complémentaires imposée

LANGUES : ALLEMAND ou ANGLAIS ou FRANÇAIS langue étrangère

▫ ALLEMAND

Durée : 1 an Nombre d'heures hebdomadaires : 1h30

Objectifs / contenu : apprentissage de l'allemand appliqué, pratiqué en situations réelles.

Admission : un test d'entrée répartit les étudiants dans des groupes de niveau.

Evaluation : Examen final : une épreuve écrite et une épreuve orale.

Un certificat avec mention (TB, B, AB) est attribué selon la moyenne de toutes les notes obtenues et selon l'assiduité de l'étudiant.

▫ ANGLAIS

Durée : 1 an Nombre d'heures hebdomadaires : 1h 30

Objectifs / contenu : compréhension et expression de l'anglais oral

Admission : un test d'entrée répartit les étudiants par groupes de niveau.

Evaluation : présentation orale en fin d'année d'un sujet préparé à l'avance, (imposé et/ou choisi par l'étudiant) + contrôle continu + assiduité.

Le travail de l'année donne lieu à l'attribution d'un certificat avec mention (TB, B, AB)

□ **FRANCAIS langue étrangère**

Durée : 1 an Nombre d'heures hebdomadaires : 1h30 à 3h selon le niveau

Objectifs / contenu : compréhension et expression écrite et orale de la langue française. Introduction à la culture française.

Admission : un test d'entrée répartit les étudiants dans trois groupes de niveau.

Evaluation : contrôle continu + examen écrit de fin d'année.

Un certificat avec mention (TB, B ou AB) est attribué selon l'assiduité de l'étudiant ainsi que l'ensemble des notes obtenues tout au long de l'année.

ANALYSE instrumentistes / culture musicale A ou B

Durée : 2 ans

Nombre d'heures hebdomadaires :

3h

Objectifs / contenu : l'analyse musicale doit notamment permettre à l'étudiant :

- d'acquérir une véritable compréhension de l'ensemble des oeuvres abordées en classe, qui sont de styles, d'époques et de genres variés ;
- et, plus généralement, de développer son autonomie (acuité d'écoute, ensemble de connaissances historiques et méthodologiques) dans la mise en relation d'un savoir théorique avec une pratique instrumentale. A cette fin, les oeuvres étudiées en classe sont en relation avec la pratique instrumentale des étudiant(e)s.

Admission : affectation dans le niveau 'A' ou 'B' selon les résultats des test d'orientation à l'entrée.

Evaluation :

- ◆ examen intermédiaire (fin de 1ère année) : identique pour les certificats 'A' et 'B'

- commentaire dirigé avec analyse formelle simple à l'oreille;
- analyse sur partition (un schéma harmonique général sera demandé)

Notation : la note obtenue entre pour 1/3 dans la note finale du certificat A ou B.

- ◆ examen final (fin de 2ème année) :

- *Certificat 'A'*

- commentaires d'écoute (trois extraits diffusés trois fois chacun) ;
- analyse d'une oeuvre (après écoute avec partition) ;
- questions relatives aux instruments et/ ou aux voix après écoute d'un fragment de partition d'orchestre.

- *Certificat 'B'*

- * *épreuves écrites* : - analyse d'une oeuvre (après écoute avec partition) ;
- reconnaissance et notation de mémoire de thèmes ou d'éléments musicaux.
- * *épreuve orale* : commentaire d'écoute sans partition (mise en loge : 40mn).

Récompense : certificat avec mention (TB, B, AB)

HISTOIRE DE LA MUSIQUE 'A' (INITIATION)

Durée : 2 ans

Nombre d'heures hebdomadaires : 2h

Objectifs / contenu : à partir d'ateliers d'écoute, d'approches analytiques sur partition, voire de documents vidéo sur l'opéra, ce cours propose des repères généraux et synthétiques sur l'évolution de la musique, du Moyen-Âge à nos jours.

Evaluation :

Contrôle continu : - deux commentaires d'écoute ;
- rédaction, sur deux ans, d'un court mémoire sur un sujet accepté par le professeur.

Notation : cette note entre pour un tiers dans la note finale.

Examens de fin d'année (1ère et 2ème année) :

commentaires d'écoute de trois oeuvres, chacune étant diffusée deux fois. Une de ces oeuvres s'écoute avec partition, et donne lieu à un travail plus approfondi.

Récompense: à chaque examen annuel, une mention (TB, B, AB) correspondant à des points (TB=3 ; B=2 ; AB=1) est délivrée. Le cumul des points donne lieu au barème suivant : 5 et 6 points : certificat avec mention TB ; 4 points : certificat avec mention B ; 3 points : certificat avec mention AB

Disciplines complémentaires optionnelles majeures

DICTION LYRIQUE ALLEMANDE ou ANGLAISE ou ITALIENNE (accompagnateurs)

Durée : 1 an

Nombre d'heures : 3h30 par semaine en moyenne dont :

- 1h de phonétique (cours collectif) ;
- 1h30 de notions linguistiques de base (cours collectif) ;
- 2 à 3 h de diction lyrique avec chanteurs, toutes les 2 ou 3 semaines.

Objectifs / contenu : afin de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'aborder les oeuvres en langue allemande/ anglaise/ italienne et d'aider les chanteurs dans leur travail de prononciation, ce cours met l'accent sur :

- les notions de phonétique (alphabet phonétique international) ;
- la structure de la langue ;
- la mise en situation de travail avec les chanteurs.

Evaluation : une attestation est délivrée à l'issue d'une année de cours.

DIRECTION D'ORCHESTRE (initiation)

Durée : 1 à 2 ans **Volume horaire** : sessions

Admission : sur concours d'entrée pour toutes les disciplines

Statut : Cette discipline optionnelle est majeure seulement pour les étudiants en DFS de Direction de chant, et non pour les étudiants en DFS d'Accompagnement vocal.

Objectifs : La formation en initiation à la direction d'orchestre recouvre l'acquisition de nombreuses notions pratiques, théoriques et de savoir-faire incluant : la lecture d'une partition d'orchestre, le travail sur l'écoute intérieure, l'analyse d'une œuvre orchestrale en vue de la diriger, le « vocabulaire » gestuel, le travail personnel à la table, le travail d'orchestre, l'accompagnement d'un soliste (instrumentiste, chanteur).

Contenu :

Le travail est conçu sous forme de sessions consistant en :

- travail à la table
- travail avec orchestre (petites et moyennes formations)

Evaluation :

Examen final consistant en :

- travail et exécution d'un mouvement symphonique imposé
- travail et exécution d'un mouvement de concerto ou de mélodie accompagné imposé

Un certificat (mention TB, B, AB) est délivré après l'examen de fin d'année.

INITIATION AU RECITAL LIED ET MELODIE

Statut : cette discipline optionnelle est considérée comme 'majeure' uniquement pour les étudiants en D.F.S. 'accompagnement vocal' .

Description : voir chapitre **CHANT**

THEATRE INSTRUMENTAL

Durée : 1 an **Nombre d'heures hebdomadaires** : 1h30

Objectifs : le « théâtre instrumental » est un genre fertile depuis quelque quarante ans, du moins en se revendiquant de ce nom. Il ne dispose pas réellement d'une tradition ni d'un répertoire développé, comparativement à la musique écrite et à l'opéra, et d'autre part, s'est constitué pour une bonne part de manière polémique, contre les conventions habituelles du concert.

Contenu : le cours consiste en un atelier où sont expérimentés, individuellement et en groupe, les relations entre le geste musical, les gestuelles instrumentales et le travail corporel qu'il requiert et ses aspects théâtraux dans une scénique donnée. L'organisation de cet atelier suppose la régularité d'un travail individuel et collectif, avec un horizon naturel, la présentation publique sous la forme de pièces ou de spectacles au sens le plus ouvert du terme.

Evaluation : contrôle continu (50%) + épreuve individuelle à partir d'une pièce de répertoire ou (mieux) d'une proposition personnelle.

BASSE CONTINUE

Durée : 1 an

Nombre d'heures hebdomadaires : 30 mn à 1h (variable selon le nombre d'inscrits)

Objectifs/ contenu : initiation ou perfectionnement de la technique de basse continue au clavier.

Evaluation : attestation.

ART DRAMATIQUE

Description : voir chapitre **CHANT**

AUTRES DISCIPLINES COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES

Les étudiants des DFS 'Accompagnement vocal' ou 'Direction de chant' peuvent avoir accès à d'autres options, ouvertes à l'ensemble des étudiants.

Liste des enseignants du département des disciplines vocales

▫ **Chant**

Mireille Alcantara
Peggy Bouveret
Alain Buet

(assistante accompagnatrice : Michèle Voisinet)
(assistant accompagnateur : Karolos Zouganelis ; accompagnateur : Pascal Godard)
(assistante - accompagnatrice : Marie-Charlotte Leroux ; accompagnatrice : Florence Domacq)

Glenn Chambers
Isabelle Guillaud
Chantal Mathias

(assistante accompagnatrice : Bénédicte Harlé)
(assistants - accompagnateurs : Damien Lehmann / Nathalie Dang)
(assistant accompagnateur : Mark Davies
accompagnatrice : Sylvie Lechevalier)

Pierre Mervant

(assistant accompagnateur : Yann Molenat
accompagnateur : Mathieu Pordoy)

Malcolm Walker (assistante accompagnatrice : Nathalie Steinberg-Pace accompagnatrice : Mara Dobresco)

▫ **Accompagnement vocal**

Anne Le Bozec (assistant : Emmanuel Olivier)

▫ **Accompagnement / Direction de chant**

Erika Guiomar (assistante : Nathalie Dang)

▫ **Formation musicale (chanteurs)**

Catherine Daipres (assistante : Morgane Fauchois)

Graciane Finzi (assistante : Christine Fontlupt-Lehmann)

Claude Lavoix (assistant : Olivier Dauriat)

Sabine Vatin (assistante : Catherine Grenier)

▫ **Analyse et culture musicale (chanteurs)**

Sylvie Lannes

▫ **Piano (chanteurs)**

Claude Bessmann

Catherine Weill

Karolos Zouganelis

▫ **Diction lyrique**

Allemand : Volker Haller / Thierry Montlahuc (accompagnatrice : Elisa Bellanger)

Italien : Susanna Poddighe / Paolo Zedda (accompagnatrice : Sandrine Huard-Joanne)

Anglais : (option) Gregory Finch (accompagnatrice : Mary Olivon)

Russe : (option) Marianne Sytchkov

▫ **Ensembles vocaux « A »**

Marie-Catherine Simonpietri (accompagnatrice : Valérie Betmalle)

▫ **Ensembles vocaux « B »**

Samuel Jean (accompagnateurs : Damien Lehman, Pia Varri)

▫ **Travail corporel spécifique au chant**

Ute Gerzabek

▫ **Travail de la scène**

Victor Duclos (accompagnateur : Mickaël Kinney)

Emmanuelle Cordoliani (accompagnateur : Yann Molenat)

Agnès Terrier

Vincent Vittoz (accompagnatrice : Charlotte Bonneau)

▫ **Le corps de l'interprète (option)**

Agnès de Brunhoff

▫ **Répertoire baroque**

Kenneth Weiss

▫ **Etude de rôles**

Susan Manoff

Olivier Reboul

▫ **Art dramatique (option)**

Annette Barthélemy

▫ **Musique de chambre (chanteurs) (option)**

Anne Le Bozec

▫ **Initiation au récital Lied et Mélodie (option)**

Jeffrey Cohen